

Zeitschrift: Der Fourier : offizielles Organ des Schweizerischen Fourier-Verbandes und des Verbandes Schweizerischer Fouriergehilfen

Herausgeber: Schweizerischer Fourierverband

Band: 46 (1973)

Heft: 6

Artikel: Rapport du président central

Autor: Durussel, Gaston

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-518273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport du président central

à la 55^{ème} assemblée ordinaire des délégués de l'Association Suisse des Fourriers,
le 19 mai 1973, à Rapperswil

Messieurs les officiers,
Camarades,

En application de l'article 20 des statuts centraux et du mandat qui ma été donné, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'activité et le développement de l'association durant l'année 1972.

Au début de ce rapport, il convient de prêter brièvement attention à ce que fut la situation générale sur le plan international et national au cours de l'année écoulée.

Les points chauds du globe terrestre sont encore nombreux: Au Vietnam, alors que chacun attendait un «cessez-le-feu» au cours de l'automne, l'escalade des bombardements atteignait son point culminant en décembre; le Pakistan est durement éprouvé par une guerre civile; au Proche-Orient, Arabes et Israéliens sont loin de s'entendre: la guerre à laquelle ils se livrent sous forme de représailles et d'intimidations sévit bien au-delà des territoires des pays directement en cause, ainsi qu'en témoigne l'affreux massacre qui marqua les «20^{èmes} Olympiades d'été», à Munich. Enfin la présence permanente sur tout le continent européen des divisions, des avions, des fusées et des projectiles nucléaires des deux blocs «OTAN» et «Pacte de Varsovie» ne peut pas être ignorée. La politique, l'économie, la monnaie, les idéologies religieuses ou culturelles, les conférences internationales mêmes sont autant d'armes utilisées dans la lutte que se livrent les pays et les blocs, malgré tout antagonistes, pour leur indépendance et leur suprématie.

C'est donc bien dans la continuation d'un état de «non-paix» que s'est écoulée l'année 1972.

Les mutations de tous ordres, la remise en cause de toutes choses qui caractérisent notre époque n'épargnent évidemment pas la Suisse. Notre armée est plus que jamais une des cibles favorites des critiques et de la contestation. Le 12 janvier 1972, un comité constitué par des membres du corps enseignant du gymnase cantonal de Münchenstein a déposé une initiative populaire pour la création d'un service civil (dite initiative de Münchenstein); le 10 janvier 1973, le Conseil fédéral proposait à l'Assemblée fédérale d'approuver cette initiative et d'entreprendre la révision de l'article 18 de la Constitution. En automne, les hautes autorités renonçaient à l'achat d'avions Corsair pour des raisons financières et décidaient de la suppression de la cavalerie. Ce sont-là des signes évidents de la remise en question des institutions et de la conception de notre neutralité défensive. Ces faits posent autant de problèmes difficiles, délicats, aux responsables de notre défense nationale. Mais il convient de considérer le climat dans lequel ces remises en question s'expriment chez nous. Il n'y a ni violence, ni agitation exaltée. Le dialogue qui s'instaure de plus en plus entre le peuple et le commandement de l'armée, au sein même des troupes en service, et les réformes apportées par le «rapport Oswald» pour démocratiser et alléger les formes de la vie militaire permettent de penser que ce que l'on qualifie aujourd'hui de malaise aboutira sur une prise de conscience et une motivation renouvelées des citoyennes et des citoyens, et servira finalement l'unité de notre patrie.

Pour quelque temps encore — hélas — toute nation a chez elle une armée . . . mieux vaut que ce soit la sienne!

* * *

L'année 1972 fut pour l'ASF une année de transition puisque lors de l'assemblée des délégués à Brugg-Windisch, le 15 avril, son siège a passé en terre romande. La passation des pouvoirs a donné la confirmation de l'excellent travail accompli par le comité sortant de charge. A l'adresse des camarades sortants, les fourriers *Schmutz Ernst*, président central, et *Sulzberger Edgar*, président de la CTC, ainsi qu'à leurs proches collaborateurs, j'exprime ici, au nom de toute l'association, notre gratitude pour leur dévouement et les efforts accomplis au service de notre cause.

Le 7 octobre 1972, eut lieu à Berne, la 2^{ème} Conférence nationale des associations militaires. Plus de 350 citoyennes et citoyens-soldats ont écouté les exposés de MM. Gnaegi, conseiller fédéral, Hirschy, chef de l'instruction, Wildbolz, cdt CA 2, Breitenmoser, député du canton de St-Gall.

Mitgliederstatistik per 31. Dezember 1972

Sektionen	Aktivmitglieder A				Aktivmitglieder B					Total Aktivmitglieder	Total Passivmitglieder	Mitgliederbestand per 31. 12. 72	Zuwachs (+) Abgang (-) gegenüber Vorjahr
	Four	HD-Rf FHD-Rf	Of	Total	Of	Four Geh	Kü-Chefs	Div.	Total				
Aargau	476	35	47	558	38	8	3	—	49	607	8	615	+ 17
beider Basel	623	75	85	783	6	25	5	—	36	819	2	821	+ 21
Bern	1380	61	266	1707	9	1	2	—	12	1719	6	1725	+ 42
Graubünden	140	5	12	157	13	3	—	—	16	173	—	173	+ 4
Ostschweiz	760	62	135	957	27	9	5	—	41	998	9	1007	+ 11
Romande	1103	50	183	1336	12	51	3	14	80	1416	2	1418	+ 18
Solothurn	269	24	56	349	1	1	1	—	3	352	—	352	+ 14
Tessin	118	9	10	137	17	31	—	—	48	185	—	185	—
Zentralschweiz	595	38	116	749	—	—	3	—	3	752	—	752	+ 40
Zürich	1547	113	238	1898	—	5	1	—	6	1904	13	1917	+ 11
	7011	472	1148	8631	123	134	23	14	294	8925	40	8965	+ 178

L'ASF était représentée par 15 de ses membres. La conférence vota une résolution par laquelle elle se déclarait inquiète et soucieuse à la suite de la décision du Conseil fédéral de renoncer à l'acquisition de nouveaux avions de combat. C'est sur cette base que la commission de travail de la Conférence a décidé le lancement, le 19 janvier 1973, de la «pétition pour une armée forte».

Le 7 décembre 1972 a eu lieu le 4^{ème} rapport annuel des associations militaires sous la présidence du col EMG Meister, chef de la section de l'instruction hors service. Ce rapport fut précédé d'une conférence de presse dont les buts étaient de renseigner sur le sport militaire hors service et les centres d'entraînement à disposition, ainsi que de présenter les propositions concernant les symboles de troupes, les distinctions et les insignes de grade des sous-officiers pour le nouvel uniforme. Le comité central, qui était déjà intervenu au sujet des symboles, a réagi une nouvelle fois auprès de la section Planification pour désapprouver l'insigne de grade réservé aux fourriers. Lors de ce 4^{ème} rapport, des tables rondes furent organisées par groupes d'associations; ceci permit à ceux de la voie verte et de la P camp d'avoir une discussion très intéressante et utile.

Le comité central ne perd pas de vue la question de l'amélioration de la situation du fourrier. En 1972, les circonstances n'ont toutefois pas été favorables à l'aboutissement de ce sujet et, de plus, le jeu mené par certains camarades sous-officiers supérieurs ne favorise la cause de personne, bien au contraire.

Mutations

Le détail des 824 mutations enregistrées au cours de l'année 1972 se présente comme suit:

- sorties, transferts 323 membres
- admissions, transferts, etc. 501 membres

La répartition des membres par section et par catégorie figure en page 208

Au 31 décembre 1972, l'effectif de l'association s'élevait à

8965 membres

Grâce à la collaboration du commandement des Ecoles de fourriers, de nombreux nouveaux comptables ont pris place dans nos rangs. Nous remercions le colonel Zahnd, cdt d'école, son secrétariat et les chefs de classe pour leur appui.

Nous avons appris avec chagrin le décès de deux de nos camarades qui se sont distingués pour la cause de l'ASF:

18. 11. 1972 four *Hintermeister Hans*, président central 1949 – 1952

27. 12. 1972 four *Rösch Emil*, vice-président central 1964 – 1968

A eux deux, et aussi aux autres membres qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée, nous adressons un dernier salut.

Sections

L'ASF compte 10 sections: Deux-Bâle, Berne, Suisse centrale, Zurich, Suisse orientale, Argovie, Soleure, Romande, Grisons et Tessin.

Les présidents des sections ont été consultés et informés sur les affaires de l'association par le comité central, à l'occasion de trois conférences. Par ailleurs, dans le but d'intensifier les contacts entre les sections, une séance des présidents a eu lieu le 18 novembre. Le même jour, une séance commune réunissant le CC, la CTC, les présidents et les chefs techniques des sections m'a permis de faire le point sur nos problèmes et sur les buts que nous devons atteindre.

Le rapport d'activité du président de la CTC et ceux des sections donnent l'image de l'important travail accompli par nos membres au cours de quelque 350 rencontres consacrées à la préparation technique et au tir hors service.

Le CC et la CTC souhaitent avoir les moyens d'intensifier encore leur soutien aux comités des sections. Au nom du CC, j'exprime ma grande satisfaction devant le fructueux travail accompli par les présidents des sections et leurs comités.

Nos deux organes «Der Fourrier» et «Le Fourrier Suisse» ont paru régulièrement au cours de l'année 1972. Ils ont poursuivi avec succès leurs tâches d'information générale sur les questions

touchant à l'armée, d'information technique spécialisée de la voie verte, de publication d'instructions officielles et aussi de liaison entre les membres des sections.

L'augmentation des frais d'impression et la concurrence dans le domaine de la publicité se font durement sentir et exigeront des gros sacrifices financiers si l'on veut pouvoir maintenir la qualité et l'importance de nos organes spécialisés.

Je remercie les rédacteurs et leurs collaborateurs pour le travail accompli.

Commission technique centrale

Alors que dans nos sections les chefs techniques ont encore mis à profit les enseignements des Journées suisses et concours de 1971, la nouvelle CTC a déjà entrepris la préparation du programme cadre d'activité technique qui sera la base des concours de 1975. Dans son rapport ci-inclus, le président de la CTC renseigne plus en détail sur l'activité de la commission.

Comptes

Nous vous donnons en fin du présent rapport annuel le détail de la situation financière de l'association. Bien à regret, le nouveau caissier central doit présenter son premier boucllement avec un déficit de frs 1893.55. Le déficit se justifie notamment par les frais supplémentaires dûs au changement de comité ainsi que par l'augmentation des frais des postes «représentations» et «imprimés — matériel». Les vérificateurs des comptes s'exprimeront à ce sujet dans leur rapport.

Le budget 1973 que nous vous présentons pour approbation tient compte

- de l'effet de l'augmentation du nombre des membres sur les postes «Bonification de la subvention fédérale aux sections» et «Primes d'assurances»
- des effets de l'augmentation du coût de la vie et des frais de transport sur les autres postes.

L'excédent des dépenses de ce budget 1973 pourra encore être supporté par le fonds d'exploitation. Par contre, dès 1974, les recettes devront absolument être augmentées afin que l'équilibre des comptes soit à nouveau assuré.

A relever que malgré l'excédent des dépenses des années 1972 et 1973, il ne peut être question de renoncer aux versements à la réserve pour les Journées suisses des associations de la voie verte. Nous proposons de ne pas modifier la contribution des sections à la caisse centrale, soit frs 1.15 par membre cat. A.

Pour 1973, le montant de la subvention fédérale est encore maintenu à frs 8000.—. Malgré cela, nous vous proposons également de ne pas modifier la clé de répartition en faveur des sections, soit:

frs 150.— de contribution fixe par section
+ frs —.70 par membre catégorie A

Sur la base de quelque 8600 membres (effectif cat A au 31. 12. 1972) la subvention sera alors intégralement consacrée à la couverture partielle des frais de l'activité technique des sections et ne contribuera donc pas du tout au paiement des primes d'assurances.

Nous remercions les autorités compétentes pour l'aide indispensable qu'elles nous accordent et l'attention qu'elles prêtent ainsi à nos efforts pour la cause de la défense nationale.

Divers

En terminant ce premier rapport annuel de la période administrative 1972 – 1976, je tiens à vous remercier de la confiance et de l'appui qui m'ont été accordés. J'exprime aussi ma gratitude à mes camarades du comité central pour l'effort particulièrement important accompli par eux en ce début de notre mandat.

La 55^{ème} assemblée des délégués que nous vivons, ce 19 mai 1973 à Rapperswil marque la fin de la 60^{ème} année d'existence de l'association. C'est en effet le 7 novembre 1913 que 60 camarades, représentant toutes les régions du pays, se réunirent à Lucerne et fondèrent «l'Association des fourriers de toutes les armes» — «Verein der Fouriere aller Waffen». Peu de temps après, la

société se donna sa dénomination actuelle «Association Suisse des Fourriers» et la première assemblée des délégués se tint le 11 avril 1914 à Brugg, qui était alors le siège des écoles de fourriers.

Pour marquer ce 60^{ème} anniversaire, j'affirme ma confiance en la prospérité future de notre chère association, j'affirme aussi ma confiance en la jeunesse que je me réjouis de voir prendre place dans nos rangs pour servir la Patrie.

Lausanne, mars 1973

*four Gaston Durussel
président central*

Anmerkung der Redaktion

Bei der vorliegenden Berichterstattung handelt es sich um eine auszugsweise Wiedergabe des Jahresberichtes.

Rahmentätigkeitsprogramm

für die Zeit vom 1. Juli 1973 bis 30. Juni 1975

1. *Warenkunde*
 - a) Brot
 - b) Fleisch
 - c) Milchprodukte
 - d) Trockengemüse
 - e) Frischgemüse
2. *AC-Schutzmassnahmen für Lebensmittel*
3. *Warenbehandlung nach AC-Einflüssen*
4. *Wasser*

Theoretische und praktische Kenntnisse

 - a) Versorgung (Mittel zur Verfügung der Truppe)
 - b) Behandlung (Pump- und Filtergeräte, bakteriologische Aufbereitung, Mittel zur Verfügung der Truppe)
5. *Aufgaben des Fourriers anlässlich der K Mob*
6. *Durcharbeiten der neuen Fourieranleitung mit Erfahrungsaustausch*
7. *Kartenlesen und Orientierung im Gelände, praktische Übungen*

Zentraltechnische Kommission des SFV

Voranzeige

Die Association Romande des Fourriers Suisse (ARFS) führt am

22. September 1973

wiederum eine Technische Übung im Gelände durch, bei der auch die Mitglieder der übrigen Sektionen teilnahmeberechtigt sind. Die detaillierte Ausschreibung zu diesem Anlass erscheint in der nächsten Nummer.